

Plan national de numérotation Indicatif de pays « 225 » : Côte d'Ivoire

Liste des numéros attribués au 20 Janvier 2014

1. Généralités

Le plan national de numérotation est établi autour d'une structure principale de numéros à huit (8) chiffres de la forme « ABPQMCDU » accompagnée de numéros courts de trois (3), quatre (4) et cinq (5) chiffres, respectivement de la forme « ABP », « ABPQ » et « ABPQM ». Chaque lettre varie de « 0 » à « 9 », à l'exception de « A » et « B » qui ne peuvent prendre, simultanément, la valeur « 0 ».

Le plan national de numérotation est un plan fermé à huit (8) chiffres basé sur l'identification des services. Les services sont identifiés par des « indicatifs de service ». Les numéros ont une longueur fixe indépendante de la zone géographique et du type de service. L'utilisateur est tenu de composer la totalité des chiffres du numéro pour l'acheminement de sa communication.

Tous les numéros du plan national de numérotation sont mis en service sur le territoire national et accessibles à partir de tout réseau national de télécommunications ouvert au public.

2. Catégories et structures des numéros

Le plan national de numérotation comporte quatre (4) catégories de numéros:

- les numéros géographiques ;
- les numéros mobiles ;
- les numéros de services à valeur ajoutée ;
- les numéros spéciaux et d'urgence.

2.1. Numéros mobiles

Les numéros mobiles sont des numéros à huit (8) chiffres de la forme « ABPQMCDU » commençant par « 0 », « 4 », « 5 » ou « 6 ». L'indicatif « 7 » étant une réserve qui pourrait être affecté au service mobile en cas de besoin. Ils sont destinés à la fourniture de services de communications interpersonnelles à partir des réseaux de télécommunications mobiles ouverts au public.

L'indicatif d'opérateur ou le « National Destination Code (NDC) » est donné par la valeur des deux (2) premiers chiffres « AB ».

A la date du 20 Janvier 2014, l'occupation des indicatifs du service mobile, est donnée par le tableau ci-après.

Occupation des indicatifs de service mobile ouverts au 20 Janvier 2014			
Indicatif d'opérateur mobile « AB »	Opérateur mobile	Date d'ouverture (attribution du 1^{er} bloc « ABP »)	Blocs « ABP » attribués à l'opérateur
Indicatif de service mobile « 0 »			
01	Atlantique Telecom – CI	04 août 2005	010 à 019
02	Atlantique Telecom – CI	17 décembre 2006	020 à 029
03	Atlantique Telecom – CI	17 septembre 2007	030 à 039
04	MTN – CI	14 décembre 2007	040 à 049
05	MTN – CI	15 janvier 2000	050 à 059
06	MTN – CI	17 février 2004	060 à 069
07	Orange – CI	15 janvier 2000	070 à 079
08	Orange – CI	12 mars 2004	080 à 089
09	Orange – CI	17 juillet 2006	090 à 099
Indicatif de service mobile « 4 »			
40	Atlantique Telecom – CI	09 décembre 2009	400 à 409
41	Atlantique Telecom – CI	10 mai 2011	410 à 419
42	Atlantique Telecom – CI	14 février 2012	420 à 428
44	MTN – CI	05 novembre 2008	440 à 449
45	MTN – CI	01 septembre 2007	450 à 459
46	MTN – CI	27 mars 2008	460 à 469
47	Orange – CI	17 septembre 2007	470 à 479
48	Orange – CI	02 juin 2008	480 à 489
49	Orange – CI	29 janvier 2009	490 à 499
Indicatif de service mobile « 5 »			
50	Warid - CI	03 février 2009	500
54	MTN-CI	10 Octobre 2013	540 à 541
55	MTN-CI	09 décembre 2009	550 à 559
56	MTN-CI	29 décembre 2011	560 à 569
57	Orange – CI	10 février 2010	570 à 579
58	Orange – CI	22 Octobre 2010	580 à 589
59	Orange – CI	01 Juin 2012	590 à 599
Indicatif de service mobile « 6 »			
60	Oricel - CI	17 août 2006	600 à 609
61	Oricel - CI	13 Octobre 2009	610 à 613
65	Comium - CI	02 avril 2009	650 à 652
66	Comium - CI	05 avril 2007	660 à 669
67	Comium - CI	15 février 2008	670 à 679
69	NIAMOUTIE TELECOM	05 juin 2007	690
Indicatif de service mobile « 7 »			
77	Orange – CI	24 Juillet 2013	770 à 777

2.2. Numéros géographiques

Les numéros géographiques sont des numéros à huit (8) chiffres de la forme « ABPQMCDU » commençant par « 2 » ou « 3 », dont la structure contient une indication géographique utilisée pour acheminer les appels. Cette indication géographique est indépendante de l'opérateur.

Les numéros géographiques sont destinés à la fourniture de services de communications interpersonnelles à partir de réseaux de télécommunications fixes ouverts au public.

L'indicatif de zone géographique est donné par la valeur des deux (2) premiers chiffres « AB » et l'indicatif d'opérateur ou le « National Destination Code (NDC) » est donné par la valeur des trois (3) premiers chiffres « ABP ».

L'organisation des numéros géographiques est donnée par le tableau ci-dessous :

Organisation des indicatifs du service de téléphonie fixe	
Indicatif de zone géographique de numérotation « AB »	Zone géographique de numérotation
Région d'Abidjan (A = 2)	
20	Plateau
21	Abidjan-sud
22	Cocody
23	Yopougon
24	Abobo
Autres régions (A = 3)	
30	Yamoussoukro
31	Bouaké
32	Daloa
33	Man
34	San-Pédro
35	Abengourou
36	Korhogo

A la date du 20 Janvier 2014, l'occupation du plan national de numérotation, en ce qui concerne les numéros géographiques, est donnée par le tableau ci-après.

Occupation des indicatifs de service fixe et de zones géographiques ouverts au 20 Janvier 2014			
Indicatif de zone géographique de numérotation « AB » (zone)	Indicatif d'opérateur fixe « ABP »	Opérateur fixe	Date d'ouverture (date d'attribution du 1^{er} bloc)
Région d'Abidjan (A = 2)			
20 (Plateau)	20 0	Arobase Telecom	16 février 2005
	20 2	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
	20 3		
21 (Abidjan-sud)	21 0	Arobase Telecom	16 février 2005
	21 2	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
	21 3		
	21 5		
	21 7		
22 (Cocody)	22 0	Arobase Telecom	16 février 2005
	22 4	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
	22 5		
23 (Yopougon)	23 0	Arobase Telecom	16 février 2005
	23 4	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
	23 5		
24 (Abobo)	24 0	Arobase Telecom	16 février 2005
	24 3	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
	24 4		
	24 5		
Autres régions (A = 3)			
30 (Yamoussoukro)	30 0	Arobase Telecom	02 février 2013
	30 6	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
31 (Bouaké)	31 0	Arobase Telecom	02 février 2013
	31 6	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
	31 9		
32 (Daloa)	32 0	Arobase Telecom	02 février 2013
	32 7	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
33 (Man)	33 0	Arobase Telecom	02 février 2013
	33 7	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
34 (San-Pédro)	34 0	Arobase Telecom	02 février 2013
	34 7	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
35 (Abengourou)	35 0	Arobase Telecom	02 février 2013
	35 9	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000
36 (Korhogo)	36 0	Arobase Telecom	02 février 2013
	36 8	Côte d'Ivoire Telecom	15 janvier 2000

2.3. Numéros de services à valeur ajoutée

Les numéros de services à valeur ajoutée sont des numéros longs à huit (8) chiffres et numéros courts à trois (3), quatre (4) ou cinq (5) chiffres commençant par « 8 » ou « 9 ». Ils sont destinés à la fourniture de services à valeur ajoutée tels que :

- les services de libre appel dont la communication est gratuite pour l'appelant. C'est l'appelé qui paie le coût de la communication qui est au plus égal au tarif d'une communication interpersonnelle (tarif normal) ;
- les services à revenus partagés dont les revenus sont partagés entre l'opérateur de réseau de télécommunications et le fournisseur de services. Ces services sont, en général, surtaxés à l'appelant ;
- les services à coûts partagés dont le coût de la communication est supporté par l'appelant et l'appelé. Ce service est, en général, facturé à l'appelant à un tarif inférieur au tarif d'une communication interpersonnelle (tarif normal) ;
- les services d'accès à internet en dial-up permettant l'accès à Internet à des utilisateurs à partir de numéros téléphoniques (dial up).

2.3.1. Les numéros de service libre appel

A la date du 20 Janvier 2014, l'occupation du plan national de numérotation en ce qui concerne les numéros de services libre appel, est donnée par les tableaux ci-après :

Liste des blocs de numéros longs de services de libre appel « 80PQMCDU » attribués au 20 Janvier 2014			
Ordre	Numéros	Société	Date attribution
1	800 00	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
2	800 01	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
3	800 02	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
4	800 08	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
5	800 10	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
6	800 12	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
7	800 80	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
8	800 88	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007

2.3.2. Les numéros de services à revenus partagés

A la date du 20 Janvier 2014, l'occupation du plan national de numérotation en ce qui concerne les numéros de services à revenus partagés, est donnée par les tableaux ci-après.

Liste des numéros courts à 5 chiffres de services à revenus partagés attribués au 20 Janvier 2014

Ordre	Numéros	Société
1	98068	PEOPLE INPUT
2	98150	
3	98151	
4	98101	Afric SMS -CI
5	98025	ALCALIS
6	88000	Bank Of Africa
7	98002	
8	98004	Call Ivoire
9	98198	Call Me - CI
10	98177	Celpaid
11	98006	CELTOUCH
12	98007	
13	98066	Comium
14	88501	DIAMOND BANK
15	98166	DICOM
16	98178	DIGITAL Afrique
17	98117	EBURNIS
18	98018	EEZY MOBILE
19	98050	Etranzact
20	98060	
21	99099	FENACOVICI
22	98108	GIM
23	98020	Holding Communication
24	98099	I2C
25	98013	IBC
26	98015	
27	98016	
28	98038	Iconseil
29	98199	I-CONSEILS
30	98118	IDIAL
31	98188	IITA STCP
32	98003	Interactive Media
33	98028	
34	98111	
35	98122	
36	98123	

37	98125	
38	98127	
39	98128	
40	98070	JET MULTIMEDIA
41	98102	
42	98112	
43	98113	
44	98114	
45	98155	
46	98130	LKA Services
47	98140	MEDIALINK
48	98081	MEDIASOFT
49	98090	
50	98144	MEDIATEL
51	98023	MOOV
52	98053	
53	98080	MTECH
54	98000	MTN-CI
55	98001	
56	98044	
57	98055	
58	98100	
59	98078	New Tech
60	98185	Nouvelle Génération de Service
61	98190	
62	98195	
63	98110	Olizair
64	98141	Orange-CI
65	98160	Oricel-ci
66	98161	
67	98162	
68	98133	OSWA
69	98180	
70	98022	PREMIUM
71	98033	
72	98040	
73	98077	
74	98089	RTI
75	98109	

76	98010	SCHILO-Group
77	98011	
78	98120	
79	98121	Serfin
80	98098	SGBCI
81	98105	SOLID-CI
82	98008	Solution Sante
83	98005	Sud Solutions
84	98175	
85	98012	SYMTEL
86	98158	TSM
87	98058	VAS TECHNOLOGY
88	98148	WAMEG
89	98170	
90	98030	WASSI
91	98088	
92	98181	
93	98048	WEBLOGY

Liste des blocs de numéros longs de services à revenus partagés « 90PQMCDU » attribués au 20 Janvier 2014		
Numéros	Société	Date attribution
900 30	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 31	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 32	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 33	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 34	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 35	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 38	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 39	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 20	Côte d'Ivoire Telecom	22/05/2007
900 12	Moov - CI	17/11/2006
900 50	MTN - CI	2006
900 70	Orange - CI	2006
900 00	Arobase Telecom	2006

2.3.3. Les numéros de services à coûts partagés

A la date du 20 Janvier 2014, aucun numéro ou bloc de numéros de services à coûts partagés n'a été attribué.

2.3.4. Les numéros d'accès à Internet en dial-up

A la date du 20 Janvier 2014, l'occupation du plan national de numérotation en ce qui concerne les numéros de services d'accès à Internet en dial-up, est donnée par les tableaux ci-après.

Liste des blocs de numéros longs de services d'accès à Internet en dial-up « 905QMCDU » attribués au 20 Janvier 2014		
Numéros	Société	Date attribution
905 01	Africa OnLine	2000
905 02	Aviso	2000
905 04	Comète	Juin 2007
905 16	Powerlines Communications	Juin 2004

2.4. Les numéros spéciaux et d'urgence

Les numéros spéciaux et d'urgence sont des numéros courts à trois (3) ou quatre (4) chiffres commençant par « 1 », respectivement de la forme « 1BP » et « 1BPQ ».

Ils sont destinés :

- aux services d'urgence, tels que, la sauvegarde des vies humaines, la sécurité publique, la défense, la lutte contre l'incendie et l'urgence médicale et sociale.
- aux services spéciaux, tels que :
 - les services des opérateurs d'intérêt collectif et ayant un lien avec leur activité principale (dérangement, service après-vente, assistance en ligne, etc.).
 - les services de sécurité privée et d'intérêt général (assistance, dérangement, service après-vente, etc.).

La structure des numéros spéciaux et d'urgence est la suivante :

- la valeur de « AB » identifie le type de service spécial ou d'urgence;
- la valeur de « P » ou « PQ » identifie le bénéficiaire du numéro, respectivement, pour les numéros à trois (3) chiffres et à quatre (4) chiffres.

Les communications vers les numéros d'urgence sont acheminées gratuitement par les opérateurs de réseau de télécommunications ouvert au public. Quant à l'acheminement des communications vers les numéros spéciaux, il est gratuit, à faible coût ou au plus au tarif normal (tarif d'une communication interpersonnelle) pour l'appelant. La longueur des numéros spéciaux est fonction du type de services et des besoins.

A la date du 20 Janvier 2014, l'occupation du plan national de numérotation en ce qui concerne les numéros spéciaux et d'urgence est donnée par le tableau ci-après.

Liste des numéros spéciaux et d'urgence « 1XY » ou « 1XYZ » attribués au 20 Janvier 2014			
Ordre	Numéros	Société	Service
1	100	Ministère de l'Intérieur	Sondage publique
2	101	Primature	Service d'information
3	102	SNGRC	Bonne Gouvernance
4	106	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	urgence sociale
5	107	Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique.	urgence sociale
6	110	Ministère de la Sécurité	Lutte contre les abus des agents de police
7	111	Ministère de la Sécurité	Lutte contre les troubles à l'ordre public
8	114	Ministère de l'intérieur	Securité publique
9	115	Etat Major des Armées	Secours de l'armée
10	116	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	urgence sociale
11	120	Côte d'Ivoire Telecom	Renseignement national
12	122	Côte d'Ivoire Telecom	Renseignement international
13	123	Côte d'Ivoire Telecom	Serveur vocal
14	129	Côte d'Ivoire Telecom	Horloge parlante
15	133	Côte d'Ivoire Telecom	Messagerie Vocale
16	141	Ministère des mines et de l'Industrie	-
17	143	Ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida	Social
18	144	Ministère Intérieur	-
19	145	Gendarmerie Nationale	Securité publique
20	146	Polyclinique de l'indénié	Urgence médicale privée
21	147	Ce.C.O.S	Sécurité publique
22	160	Côte d'Ivoire Telecom	Sélection manuelle de l'international
23	166	Primature	CNDDR
24	170	Ministère de la Sécurité	Police Secours
25	175	Sodeci	Dérangement / Réclamation clients
26	177	Primature	CNDDR

27	178	C.I.E	Dérangement / Réclamation clients
28	179	C.I.E	Dérangements/Réclamation clients
29	180	Sapeurs pompiers	Incendies et accidents sur la voie publique
30	185	S.A.M.U	Urgence médicale publique
31	187	Etat major	Secours de l'armée
32	188	Primature	CNDDR
33	190	Côte d'Ivoire Telecom	Dérangements/Réclamation particuliers
34	192		Dérangements/Réclamations entreprises
35	193		-
36	194		Essai de sonnerie
37	199	Etat-major	Secours de l'armée
38	1300	Ong Progressons ensemble	-
39	1301	Petroci	Service d'alerte incident Pipeline
40	1310	Primature	-
41	1311	POSTE	-
42	1322	POSTE	-
43	1377	Ong Progressons ensemble	-
44	1399	Ong Progressons ensemble	-
45	1515	911 Security	Sécurité privée
46	1516	One Security	Sécurité privée
47	1540	S.I.G.E.S	Sécurité privée
48	1544	S.M.O	Sécurité privée
49	1545	G4S	Sécurité privée
50	1550	Vigassistance	Sécurité privée
51	1551	Flash Intervention	Sécurité privée
52	1552	Omeifra	Sécurité privée
53	1555	EGIB SECURITY	Sécurité privée
54	1559	G.S.P	Sécurité privée
55	1599	RISK	Sécurité privée